



Votre Ingénieur - Expert en Efficacité Énergétique des Bâtiments

Mon métier

J'accompagne et guide le maître d'ouvrage dans la définition et la conduite de son projet de rénovation énergétique.

Mandataire Ma Prime Rénov, je gère son dossier de demande d'aides.

Trois constats

- Depuis le 1^{er} Janvier 2023, interdiction de location pour les logements ayant une consommation > 450kWhEf/m²/an.
- Depuis le 1^{er} Avril 2023, obligation de réaliser un audit énergétique réglementaire pour les logements étiquetés F ou G par le DPE.
- Obligation de réaliser un DPE collectif + PPPT pour les copropriétés

Mes services destinés aux professionnels de l'immobilier

- ✓ Audit Énergétique réglementaire obligatoire pour les logements F ou G
- ✓ DPE collectif + PPPT + Audit énergétique en Copropriété
- ✓ Évaluation énergétique des biens très anciens, sans chauffage
- ✓ Visite conseil avec les propriétaires-bailleurs / les acquéreurs potentiels

Vos avantages

- Faites le point sur les besoins en rénovation de votre parc locatif
- Vendez plus facilement
- Rassurez votre client, sécurisez son projet immobilier
- L'acheteur potentiel peut se projeter : quels travaux pour quel montant avec quelles aides?

SAS AUCORENO au capital de 14000€

SIRET 92154290800014

Bureaux situés à Lannemezan (65)

Secteurs : 31, 32, 64, 65, 81

Voir plus sur aucoreno.fr